

BOURSE D'EXCELLENCE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT

Donateur(s) : Chaire de recherche sur le vieillissement de l'Université Laval

Date limite de soumission : 15 mai 2019

Objectif : Soutenir les étudiant(e)s à la maîtrise (M. Sc.) ou au doctorat (PhD) ayant des projets de recherche clinique, épidémiologique ou évaluative dans des disciplines reliées au vieillissement.

Montant : 2 bourses d'un montant de 7 500 \$ (maîtrise) ou 10 000 \$ (doctorat) (non renouvelable)

Périodicité : Offerte chaque année

Réservée aux : Citoyens canadiens / Résidents permanents / Étudiants étrangers

Étudiants visés :

Maîtrise en épidémiologie – avec mémoire	Doctorat en épidémiologie
Maîtrise en épidémiologie clinique – avec mémoire	Doctorat en santé communautaire
Maîtrise en santé publique – avec mémoire	Doctorat en sciences cliniques et biomédicales
Maîtrise en sciences cliniques et biomédicales – avec mémoire	

Critères d'admissibilité :

- Les étudiant(e)s devront être inscrits dans un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat en épidémiologie, santé publique ou sciences cliniques et biomédicales de la Faculté de médecine à l'Université Laval. Les travaux de recherche doivent être reliés au domaine du vieillissement.
- Les étudiant(e)s devront être supervisé(e)s par un/une directeur(trice) ou un/une co-directeur(trice) avec un statut de chercheur(se) au Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ) ou à l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA).

Condition d'octroi :

- Les étudiant(e)s ne doivent pas bénéficier d'une bourse nominative de plus de 10 000\$ à la maîtrise et 15 000\$ au doctorat.

Documents exigés :

- Un curriculum vitae et relevés de notes de tous les cycles universitaires complétés et en cours (Capsule accepté).
- Une description du projet de recherche (1 page).
- Une lettre de motivation de l'étudiant(e) (1 page).
- Une lettre de recommandation du chercheur qui dirige l'étudiant(e), le cas échéant (1 page).

Le dossier de candidature, en un seul document PDF, devra être envoyé à : etudes.superieures@fmed.ulaval.ca

Critères d'évaluation :

- Selon les critères de performance du FRQS à la maîtrise ou au doctorat.
- Les récipiendaires seront annoncés en juin 2019.

Les demandes seront évaluées par les membres du Comité de sélection. Les décisions seront finales et sans appel.

Contact :

Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures, Faculté de médecine

Pavillon Ferdinand-Vandry, 1050, avenue de la Médecine, local 4645, etudes.superieures@fmed.ulaval.ca